



Journée circuit Clio V6 Passion

Le 8 décembre 2008

Chers amis,

Toute l'équipe **Clio V6 passion** est heureuse de vous proposer sa sortie circuit annuelle au :

Val de Vienne le samedi 21 mars 2009

Cette journée circuit est organisée sur le circuit homologué FIA du Val de Vienne où vous pourrez profiter d'une infrastructure exceptionnelle afin de rencontrer de nombreux passionnés et profiter en toute sécurité de votre véhicule sportif sur la piste. Cette rencontre est prioritairement organisée pour les véhicules Clio V6 et Renault Sport, néanmoins d'autres véhicules d'exception pourront se joindre à nous.

Vous trouverez, ci-joint :

- **Le règlement et les conditions générales**
- **Le bulletin d'inscription à renvoyer avant le 14 février 2009.**

Venez nombreux, c'est un événement à ne pas manquer !

Dans l'attente du plaisir de vous y accueillir, toute l'équipe Clio V6 passion vous adresse ses amicales salutations.



Journée circuit Clio V6 Passion

REGLEMENT et CONDITIONS GENERALES

Date : Samedi 21 mars 2009

Lieu : Circuit du Val de Vienne – LE VIGEANT - FRANCE

Engagement véhicule (1 conducteur et son repas) :

Seules les demandes d'inscription dûment documentées et comprenant la totalité des documents seront prises en compte. L'organisateur se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire toute demande d'inscription contraire à l'esprit et au contenu défini par ses soins. Aucune inscription ne se fera sur place.

Annulation :

Les participants ont la faculté d'annuler leur inscription en informant l'organisateur par courrier postal **avant la date limite d'inscription**. Dans ce seul cas, leur chèque leur sera adressé par retour.

Formalités et conditions de participation:

Pour participer à la journée circuit du 21 mars, chaque demandeur devra :

- Inscrire un véhicule correspondant à cette opération et obtenir une réponse positive de l'organisateur
- Mettre le véhicule inscrit en conformité avec la législation en vigueur à la date de cette opération
- S'assurer du bon état de fonctionnement et de l'équipement du véhicule inscrit (échappement, pneus compétition interdits...)
- Etre en possession de tous les documents administratifs obligatoires du véhicule inscrit (carte grise, assurance...)
- Posséder un permis de conduire valide
- Vérifier que la police d'assurance couvre ce type d'activité.

Sur la piste :

Tout roulage sur circuit impose le port du casque et d'équipement adapté pour le conducteur et son passager

Port de la ceinture obligatoire, un seul passager accepté par véhicule pendant le roulage sur circuit

Strict respect du règlement intérieur du circuit

Toute dégradation de l'infrastructure (rails, pneus....) est à la charge du contrevenant.

L'organisateur se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler le respect de toutes ces conditions à tout moment.

L'envoi de la demande de participation emporte acceptation irrévocable et sans réserve de toutes ces conditions.

Accès des participants : Accueil à partir de 8h00, fin de journée à 18h00.

Accès au public : L'accès au public non inscrit est totalement interdit.

Formule d'engagement : Une seule formule valable pour la journée. Date limite d'inscription : 14 février 2009.

La formule permet :

- L'usage de la piste suivant ordre de l'organisateur avec un conducteur et un passager identifiés.
- Le(s) déjeuner(s) réglés à l'avance

Hébergement : Aucune prise en charge par l'organisation.

Restauration : L'organisation prévoit un dispositif exclusivement sur inscription avant le 14 février 2009.

Véhicules acceptés :

Priorité aux Clio V6 et Renault Sport toutes versions.

Autres véhicules sur présentation de dossier et acceptation des organisateurs (priorité aux membres du forum).

Le nombre de passagers autorisé est égal à la capacité de la voiture inscrite.

ATTENTION : nombre de places limité



Journée circuit Clio V6 Passion

BULLETIN ENGAGEMENT VEHICULE

Date : 21 mars 2009

Circuit : Val de Vienne

Pays : France

NOM du conducteur principal(1) : _____ **Prénom** : _____

PSEUDO : _____

Nom du passager(2) : _____ **Prénom** : _____

Nom du passager : _____ **Prénom** : _____

Nom du passager : _____ **Prénom** : _____

Nom du passager : _____ **Prénom** : _____

Adresse du conducteur engagé : _____

Email : _____ **N°Tél** : _____

VEHICULE ENGAGE

Modèle : _____ **Année** : _____ **N°d'immatriculation** : _____

N°Contrat d'assurance : _____ **Compagnie** : _____

Coût par véhicule (1 conducteur, repas compris) membre :	135 euros X	Total :	euros
Coût par véhicule (1 conducteur, repas compris) non membre :	149 euros X	Total :	euros
Déjeuner (20 euros l'unité) :	20 euros X	Total :	euros

Coût total : _____ **euros**

(100% de la somme à verser à l'inscription, chèque à libeller au nom de : Clio V6 Passion, 22 rue des Cèdres 78470 ST REMY LES CHEVREUSE).
Chaque inscription doit être accompagnée d'une photocopie de la carte grise et de l'assurance du véhicule)

IMPORTANT :

Dès réception de votre engagement, vous recevrez un accusé réception avec réponse.

Tout participant s'engage à mettre le véhicule concerné en conformité avec la législation en vigueur et engage sa seule responsabilité en cas de non respect de celle-ci. Il s'engage à respecter strictement le règlement ainsi que l'ensemble des termes de ce contrat. Il consent à être photographié, filmé par l'organisateur, l'agence organisatrice, ou toute autre société ou individu autorisé par l'organisateur pendant la journée dans le cadre de la promotion. Il consent également à l'exploitation de son image et de sa voix par l'organisateur ou par toutes personnes autorisées par ce dernier, sur tous supports notamment graphique, vidéographique, télévisuel, photographique, numérique, électronique et papier. Il reconnaît que ni lui ni aucune autre personne ne peut prétendre recevoir une rémunération d'aucune sorte en contrepartie de la présente autorisation. Toute dégradation de l'infrastructure du circuit (rails, pneus...) engage sa seule responsabilité.

Chaque participant reconnaît son inscription à titre personnel en parfaite connaissance des risques liés à la conduite sportive sur circuit. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.

L'inscrit renonce de façon irrévocable pour lui-même, ses ayants droits et toute personne physique ou morale à tout recours de quelque nature que ce soit contre l'organisateur ou ses partenaires pour tout dommage matériel ou corporel que ses accompagnateurs ou lui-même pourraient causer ou subir à des tiers lors de cette opération du 21 mars 2009.

(1) Le conducteur principal est responsable de l'ensemble de ses passagers.

(2) Tout passager souhaitant conduire devra également signer cette décharge pour pouvoir accéder à la piste.

Date : _____ **Signature** du ou des conducteurs précédée(s) du nom et de la mention « lu et approuvé »